

Salaires : hausse record des rémunérations en 2018

Au quatrième trimestre 2018, l'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés progresse de +0,2% entre les mois de septembre 2018 et décembre 2018. Sur les douze derniers mois, les salaires du secteur privé ont progressé de +1,6% d'après le Ministère du travail.

Des salaires en constante hausse au quatrième trimestre 2018

Au quatrième trimestre 2018, l'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés (hors agriculture et emplois publics) marque un léger repli avec une hausse de +0,2% (contre +0,3% au troisième trimestre). Sur un an, les salaires mensuels de base ont augmenté de +1,6% après +1,4% en 2017 et +1,2% en 2016.

Dans le détail, les salaires des cadres marquent un net fléchissement passant de +0,3% à +0,2% entre le troisième et le quatrième trimestre 2018. Sur un an, notons que l'évolution des salaires des cadres est de +1,7%, dont une forte hausse dans les secteurs de l'industrie (+1,9% sur un an) et pour le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques (+1,8% sur un an).

Les variations de salaires les plus faibles concernent les employés avec une évolution annuelle de +1,3% sur un an. Néanmoins, certains secteurs continuent leur progression au sens où les employés des secteurs de l'industrie et de la construction ont vu leurs salaires augmenter de +1,6% sur les douze derniers mois.

En moyenne, une femme gagne 18,5% de moins qu'un homme dans le secteur privé

D'après l'INSEE, sur la base des dernières données publiées, les inégalités de salaires entre femmes et hommes augmentent au fil du temps et s'accroissent avec la naissance des enfants, même si des progrès sont toutefois notables.

En effet, le salaire net horaire des femmes est, en moyenne, inférieur de 18,5% à celui des hommes dans le secteur privé (soit un salaire net moyen de 1 986 euros pour une femme et 2 438 euros pour un homme). On notera une lente amélioration des conditions de rémunération car, en 2010, les femmes avaient un revenu salarial inférieur de 28 % à celui des hommes dans le secteur privé. Le salaire net moyen des femmes progresse légèrement plus que celui des hommes avec + 1,2% contre + 1,1% en euros constants entre 2014 et 2015.

Dans le détail, l'INSEE rapporte que les écarts de rémunération se creusent avec l'âge puisque les femmes gagnent environ 6% de moins que les hommes à 25 ans, 13% de moins à 35 ans et 20% de moins à 45 ans. Les différences s'accroissent encore pour les personnes ayant des enfants. L'écart de salaire entre mères et pères est de 23% tous âges confondus.

Évolution des salaires de base dans le secteur privé

Evolution en %	Variation annuelle en glissement sur 12 mois				Variation trimestrielle				
	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	4e trim. 2017	1er trim, 2018	2e trim, 2018	3e trim, 2018	4e trim, 2018
Cadres	1,4	1,3	1,6	1,7	0,2	0,7	0,5	0,3	0,2
Prof. Intermédiaires	1,2	1,1	1,4	1,5	0,2	0,6	0,4	0,3	0,2
Employés	1,1	1,1	1,3	1,3	0,2	0,6	0,3	0,2	0,2
Ouvriers	1,1	1,1	1,3	1,7	0,1	0,8	0,4	0,3	0,2
Tous salariés	1,2	1,2	1,4	1,6	0,2	0,7	0,4	0,3	0,2
Inflation hors tabac	0,2	0,6	1,1	1,4	0,3	0,8	0,5	0,5	-0,1

Source : Ministère du travail (DARES) - Mars 2019

Salaires nets moyens dans le secteur privé (2015)

	Montants mensuels nets en euros courants				Évolution 2015/2014 en euros constants en %		
	Femmes	Hommes	Ensemble	(F-H)/H en %	Femmes	Hommes	Ensemble
Cadres	3 561	4 451	4 141	-20	1,3	1,3	1,2
Prof. Intermédiaires	2 081	2 420	2 271	-14	0,2	0,3	0,2
Employés	1 591	1 739	1 637	-8,5	0,6	0,3	0,6
Ouvriers	1 483	1 765	1 717	-16	1,7	1	1,1
Ensemble	1 986	2 438	2 250	-18,5	1,2	1,1	1,1

Source : INSEE - Tableau de l'économie française, Mars 2019